

## III

2<sup>ME</sup> SESSION PUBLIQUE

*Dimanche, le 6 octobre, on renouvellera, à quelques changements près, toutes les cérémonies de la première session publique, celle du 29 septembre.*

A 9 heures, il y aura donc procession solennelle, grand'messe pontificale, sermon et promulgation des décrets.

A 3.15 heures, vêpres suivies d'un sermon et de la Bénédiction du T. S. Sacrement.

## IV

## MESSE DU SAINT-ESPRIT

*Mardi, le 8 octobre, à 3 heures, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux édifices de l'Université Laval à Montréal et de l'ouverture des cours, tous les évêques, tous les membres du Concile, les gouverneurs, administrateurs, professeurs et étudiants du corps universitaire assisteront à la messe du Saint-Esprit, pendant laquelle un sermon de circonstance sera prêché.*

## V

3<sup>ME</sup> SESSION PUBLIQUE

*Mercredi, le 9 octobre, à 9 heures A. M., et à 3.15 heures, P. M., mêmes offices que le 6 octobre et le 29 septembre.*

A moins d'avis contraire, cette cérémonie sera la dernière du Concile.

Les membres du clergé ainsi que les communautés religieuses d'hommes et de femmes sont spécialement invités à y prendre part.

## VI

## OFFICES QUOTIDIENS

*Tous les jours, pendant les délibérations conciliaires, à 8 heures, une messe basse sera célébrée par un évêque en présence des Pères du Concile.*

OBSERVATION. — Les prédicateurs seront tous des évêques ou des prêtres désignés comme théologiens aux sessions du Concile.